



## **ANNONCE D'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS DE LA PLATEFORME DES THINK TANKS D'AFRIQUE (ATTP)**

**Chers responsables et membres des consortiums,**

Le 24 juillet 2025, la Commission de l'Union africaine (CUA) a lancé un appel public à propositions invitant des consortiums de think tanks africains à solliciter un financement dans le cadre de la Plateforme des Think Tanks d'Afrique (ATTP). L'appel, diffusé par les canaux officiels de l'UA et les médias à l'échelle mondiale, précisait : (i) l'objet du projet et six thèmes prioritaires ; (ii) les critères d'éligibilité ; (iii) les exigences de soumission (y compris l'utilisation des modèles standard pour le formulaire de candidature, le plan de travail, le budget et le curriculum vitae) ; et (iv) le calendrier jusqu'à la date limite de soumission. L'appel mettait l'accent sur la portée panafricaine du programme et sur l'attente que les candidats forment des consortiums multi-pays, reflétant l'objectif de collaboration transfrontalière de l'ATTP.

Au nom de la CUA et du Comité de pilotage de la Plateforme des Think Tanks (TTPSC), nous confirmons l'issue de l'Appel à propositions de l'ATTP, à la suite du filtrage d'éligibilité, des examens documentaires et des validations par visites de site menées par le Comité indépendant d'experts (ICE). Guidé par les orientations de la réunion du TTPSC tenue le vendredi 31 octobre 2025, et par le rapport final d'évaluation des visites de site réalisé du 1er au 9 novembre 2025, le TTPSC s'est réuni le lundi 15 décembre 2025, a délibéré sur le rapport d'évaluation des visites de site de l'ICE et a approuvé l'attribution de subventions aux trois meilleurs consortiums pour une mise en œuvre sur une période de 2,5 ans. Les subventions seront soumises aux conditions énoncées dans l'Accord de partenariat axé sur la performance (PPA) que chaque membre du consortium signera avec la CUA.

La décision du TTPSC a pris en compte la qualité des propositions et leur pertinence par rapport à l'Agenda 2063, la solidité des systèmes institutionnels et du personnel, l'impact politique régional/transfrontalier, et le rapport qualité-prix. Les validations par visites de site ont confirmé que les onze meilleurs consortiums présélectionnés étaient prêts à concrétiser leurs objectifs déclarés, avec une gouvernance robuste, une gestion financière, des dispositifs d'éthique et de sauvegarde, une gouvernance des données, et des voies claires pour l'adoption politique. Le TTPSC a en outre relevé des domaines transversaux à améliorer, notamment la finalisation des accords de consortium avec des clauses standardisées à effet de cascade, le renforcement de la divulgation publique des audits et des tableaux de bord de performance, la consolidation des protocoles de continuité des activités et de sauvegardes environnementales et sociales (ESS), ainsi que l'automatisation de certains flux de travail financiers et de mobilité.

Le financement proposé est conditionné à : (i) l'achèvement réussi des évaluations de capacité institutionnelle (y compris les évaluations des risques fiduciaires et

environnementaux et sociaux) par la CUA ; (ii) l'accord pour mettre en œuvre les recommandations issues des évaluations ; (iii) l'enregistrement comme fournisseur et la contractualisation auprès de la CUA ; et (iv) l'approbation annuelle des plans de travail et des budgets, alignés sur le Cadre de résultats du projet ATTP. Comme stipulé dans l'appel, les décaissements seront effectués en tranches liées aux livrables approuvés et à des rapports de performance et financiers validés.

### **Consortiums retenus**

Conformément à ces décisions, le TTPSC confirme par la présente l'attribution des subventions ATTP aux trois consortiums classés en tête, leur couverture sous-régionale, leurs thèmes prioritaires sélectionnés, ainsi que les budgets des membres tels que présentés dans le rapport final des visites de site. Les budgets finaux restent sujets à négociation et pourront être ajustés afin de respecter les plafonds et les modalités de décaissement.

Classement	Consortium (Chef de file)	Institutions membres	Sous-régions UA couvertes	Thèmes prioritaires
1	RAISED Africa (Economic Research Forum – ERF)	ERF (chef de file); PEP; REPRC (UNN)	Afrique du Nord, de l'Ouest, de l'Est et australe	Transformation économique et gouvernance; Changement climatique; Sécurité alimentaire; Capital humain
2	BRIDGE-Africa (African Centre for Economic Transformation – ACET)	ACET (chef de file); AFIDEP; NKAFU; SAIIA; PCNS	Afrique de l'Ouest, de l'Est, du Centre, du Nord et australe	Transformation économique et gouvernance; Changement climatique; Commerce régional; Capital humain
3	CACEPS (African Population and Health Research Centre – APHRC)	APHRC (chef de file); ECES; CPED; CIP; IPAR	Afrique de l'Ouest, de l'Est, du Nord et australe	Transformation économique et gouvernance; Changement climatique; Commerce régional; Sécurité alimentaire; Capital humain; Numérisation

### **Engagement en faveur d'une couverture continentale complète**

Pour assurer une portée inclusive et panafricaine couvrant les 55 pays, la CUA travaillera avec les trois consortiums lauréats afin d'étendre les activités, les partenariats et les plans d'acquisition à l'ensemble des pays africains. Lors de la contractualisation et de l'inception, chaque consortium devra convenir d'un ensemble clairement défini de pays qu'il couvrira, en intégrant explicitement chaque pays dans ses plans de travail et budgets, afin de garantir une distribution géographique exhaustive et d'éviter les doublons sur les axes thématiques prioritaires. Le Secrétariat de l'ATTP coordonnera une matrice d'allocation par pays pour l'ensemble des consortiums, alignée sur la représentation sous-régionale et les points forts thématiques, et intégrera cette matrice dans les Accords de partenariat axés sur la performance approuvés, ainsi que dans les plans de travail et budgets annuels. Les progrès vers la couverture complète seront suivis à travers le Cadre de résultats de l'ATTP, avec des revues annuelles. En cas de chevauchement détecté ou lorsque des opportunités d'adoption des politiques l'exigent, le Secrétariat réaffectera ou ajustera la couverture par pays afin de maintenir l'efficience, l'équité et la couverture intégrale du continent.

## **Prochaines étapes pour les consortiums retenus**

Le Secrétariat de l'ATTP contactera chaque consortium lauréat avec des lettres d'attribution officielles, des conditions suspensives, et des instructions pour : (i) l'enregistrement comme fournisseur dans le système SAP de la CUA et l'attribution d'identifiants fournisseur ; (ii) la soumission de la documentation contractuelle, y compris la finalisation des accords de consortium comportant des clauses standardisées à effet de cascade ; (iii) la création de comptes bancaires ATTP ; et (iv) la soumission de plans de travail détaillés et de budgets pour la première année, alignés sur le Cadre de résultats du projet ATTP et l'horizon de mise en œuvre de 2,5 ans. À la suite de l'approbation interne par la CUA des livrables convenus, la facturation auprès du Secrétariat de l'ATTP pourra être engagée, la Direction des finances de la CUA traitant les paiements dans un délai de 30 jours ouvrables après approbation, conformément aux dispositions de gestion financière.

## **Notification aux candidats non retenus**

Tous les candidats recevront des notifications via la plateforme ATTP en utilisant leurs adresses électroniques enregistrées. Les candidats non retenus recevront des retours d'information de haut niveau au regard des critères d'évaluation, afin de favoriser l'apprentissage et la participation future. Nous encourageons la poursuite de l'engagement à travers les événements et les échanges de connaissances de l'ATTP.

## **Gouvernance et règlement des différends**

Le TPPSC demeure l'organe de gouvernance principal du projet. Tout différend découlant de cette décision et ne pouvant être réglé à l'amiable sera porté devant le TPPSC, dont la décision sera définitive.

## **Communication**

Une annonce publique sera publiée sur le site web de l'ATTP, avec des versions linguistiques dans les langues de travail de l'UA. Les demandes des médias ou des parties prenantes peuvent être adressées à [attpinfo@africanunion.org](mailto:attpinfo@africanunion.org).

Nous félicitons les trois consortiums lauréats et remercions tous les candidats pour leur engagement à faire progresser l'Agenda 2063 de l'UA. Nous nous réjouissons de travailler ensemble afin de traduire des recherches politiques de haute qualité en résultats tangibles dans les régions d'Afrique.



**Son Excellence, Selma Malika Haddadi**

**Vice-Présidente de la Commission de l'Union africaine, et Présidente du TPPSC**